

Observation n° 6:

Madame, Monsieur,

Par ce mail, je souhaite donner un avis FAVORABLE au projet sur la commune de la Chapelle- Bâton 86250, concernant la centrale solaire photovoltaïque.

Je vous présente mes arguments...

Tout d'abord, il y aurait une préservation des ressources en eau potable car le site a prévu un périmètre de captage d'eau potable.

De plus, il y aurait un arrêt de l'irrigation sur la surface concernée (d'où la contribution à la préservation en eau potable, enjeu national !).

Enfin, ce projet permet de contribuer à l'effort énergie propre dans le cadre du changement climatique.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Paula Bachelier